

DELETE

ديليت

2.5 EC
Deltaméthrine

ACI

Hygiène
Publique

INSECTICIDE À ACTION RAPIDE POUR LA LUTTE
CONTRE LES **FOURMIS, MOUCHES ET CAFARDS**
EN HYGIÈNE ET SANTÉ PUBLIQUE

مبيد سريع المفعول لمكافحة النمل
والذباب والصراصير في النظافة والصحة العامة

الذباب



الصراصير



النمل



LE CIMETIÈRE DES INSECTES NUISIBLES

مقبرة الحشرات الضارة

N° d'autorisation AMM : INS-III-07-24



ACI Equipments



ACI

Hygiène
Publique

CARACTERISTIQUES :

DELETE est un insecticide pyréthriinoïde efficace qui tue tous les insectes volants et rampants nuisibles à la santé publique et domestique. Il est utilisé pour lutter contre les insectes rampants tels que : les cafards, les fourmis, les puces, les punaises et les insectes volants tels que : les mouches, les moustiques.

DELETE contient la matière deltaméthrine, qui est considéré comme le plus puissant de la famille des pyréthriinoïdes. Il est préparé sous la forme d'un concentré émulsionnable, qui peut être dilué avec de l'eau, en plus de sa grande efficacité, même lorsqu'il est utilisé à petites doses.

- ✓ Insensible à la température ou à la lumière
- ✓ Action rapide
- ✓ Persistance d'action longue

UTILISATION :

DELETE peut être pulvérisé en utilisant une méthode de pulvérisation de surface.

CIBLES	DOSE D'APPLICATION ET MÉTHODES D'EMPLOI
Pour lutter contre les mouches domestiques à effet résiduel.	Diluer 400 ml/100 litres d'eau et l'utiliser pour pulvériser 1000 m2 de surface traitée.
Pulvérisation dans les décharges des granges.	Diluer 500 ml/100 litres d'eau et pulvériser abondamment
Pulvérisation à effet résiduel pour lutter contre les insectes rampants.	Diluer 500 ml/100 litres d'eau et l'utiliser pour pulvériser 1000 m2 de surface traitée.
Pulvérisation à effet résiduel sur les murs pour lutter contre les moustiques adultes.	60-100 ml du produit par 100 m2 de surface pulvérisée

CONSEILS DE PRUDENCE :

- Lisez attentivement l'étiquette avant utilisation et suivez attentivement ses instructions.
- Avant utilisation, des vêtements de protection, des chaussures, des gants et des lunettes doivent être portés.
- Gardez le produit hors de portée des enfants, de la nourriture, des boissons et des animaux.
- En cas d'inhalation de la solution de pulvérisation : La personne blessée doit être déplacée dans un endroit bien ventilé et soumise à la respiration artificielle si nécessaire.
- En cas d'ingestion : Ne pas vomir le blessé, ne pas l'exposer au soleil puis transférer le blessé à l'hôpital.
- Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise Numéro du centre antipoison : 0801 000 180.

DISPONIBLE EN EMBALLAGE :



ACI Equipments :
Lotissement Zeina, lot 27, Bouskoura, Casablanca
Tel: 0522781085 / 0522334057